



REFLEXION SUR UNE PERSPECTIVE DE DEVELOPPEMENT DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (PME) EN ALGERIE

REFLECTION ON A DEVELOPMENT PERSPECTIVE FOR SMALL AND MEDIUM-SIZED ENTERPRISES (SMEs) IN ALGERIA

GODIH Djamel torqui¹, LAZREG Mohammed^{2*}

1. Maître de conférences A, Université Abdelhamid ben badis Mostaganem (Algérie)

2. Maître de conférences A, Université Djillali Lièbes Sidi bel abbes (Algérie)

Date de Réception : 15/01/2020 ; Date de révision : 10/02/2020 ; Date d'acceptation : 16/02/2020

Résumé

Par rapport à la grande entreprise, la PME jouit d'un certain nombre d'atouts qui en font un instrument au service de la croissance et de la compétitivité. L'objectif principal de notre article est de mettre en exergue les leviers fondamentaux à mettre en œuvre en Algérie et ce, pour un développement des PME. Les principaux résultats de notre article mettent en évidence la nécessité d'appliquer certaines mesures afin de promouvoir la PME en Algérie.

Mots clés : PME ; Entrepreneuriat ; Ressources humaines ; Partenariat université-entreprise ; Une économie fondée sur la connaissance ; Financement ; Bonne gouvernance.

Classification JEL : J24 ; G34 ; O15 ; O16.

Abstract

Compared to big business, the SME has a number of advantages which make it an instrument for growth and competitiveness. The main objective of our article is to highlight the fundamental levers to be implemented in Algeria for the development of SMEs. The main results of our article highlight the need to apply certain measures to promote SMEs in Algeria.

Keywords: SMEs ; Entrepreneurship ; Human resources ; University-business partnership ; A knowledge-based economy ; Financing ; Good governance.

JEL classification : J24 ; G34 ; O15 ; O16.

*LAZREG Mohammed, m.lazreg222@yahoo.fr

Réflexion sur une perspective de développement des petites et moyennes entreprises (PME) en Algérie (PP. 399-418)

INTRODUCTION

(Lamiri, 2013) souligne que le mythe de la grande entreprise est assez répandu même au sein des nations. Cependant, plus de 65% de la valeur ajoutée des pays développés sont produites par les PME. Une politique économique de création, de promotion et de redéploiement des PME est incontournable dès lors que l'on aspire au développement. (St-Pierre et Trépanier, 2017) expliquent que les PME sont une composante majeure du tissu économique de la plupart des pays, qu'ils soient développés, en développement, en émergence, ou en transition. Dans ce cadre (Darbelet, Izard, Scaramuzza, 2011) mettent en évidence que la croissance interne est le principal procédé de croissance continu dans l'entreprise, bien qu'il se déroule à un rythme irrégulier en fonction de l'évolution conjoncturelle. Il est souvent privilégié par les PME qui sont sur des marchés en croissance rapide pour des produits classiques (du fait du déplacement de la demande) ou pour des produits nouveaux intégrant des innovations. Les petites et moyennes entreprises (PME) ont parfois une vitalité incontestable. Leur taille leur permet d'adopter des modes de gestion plus réactifs. Les PME sont beaucoup plus flexibles que les grandes entreprises et ceci dans la mesure où, d'une part, elles peuvent s'implanter dans les secteurs à forte croissance et dans la mesure où, d'autre part, elles peuvent gagner des parts de marché dans certains secteurs en voie de récession. De plus, certaines parviennent à bénéficier d'une notoriété régionale incontestable ce qui favorise une évolution en harmonie avec les marchés sur lesquels elles se situent. (Darbelet, Izard, Scaramuzza, 2011) nous informent à ce sujet :

- Que la taille n'est pas un critère décisif pour la compétitivité d'une firme, il est des secteurs où la taille ne procure aucun avantage compétitif (les entreprises de services), la taille peut même générer des handicaps vis-à-vis des concurrents si elle se traduit par des structures trop lourdes et bureaucratiques qui élèvent les coûts et réduisent la flexibilité de l'entreprise.
- Lorsque la croissance du marché est trop rapide, même les grandes firmes n'arrivent pas à faire progresser leur capacité de production et de distribution assez rapidement, de telle sorte que les PME peuvent se développer à côté des grandes firmes.
- De nombreux segments de marché (c'est à dire des produits particuliers destinés à la clientèle spécifiques) sont négligés par les grandes entreprises.

La croissance interne est ainsi possible pour des entreprises de petites tailles spécialisées sur des créneaux de produits, ou des segments particuliers de clientèle qui ne peuvent être efficacement couverts par les grandes entreprises ou bien dont elles se désintéressent. Il s'agit en fait de métiers différents. (Ulrike, 2019) ambassadeur de la république fédérale d'Allemagne souligne dans un entretien au quotidien d'Oran, que 98% des entreprises en Allemagne sont des PME. (Lakhlef, 2010) met en relief que dans l'Union Européenne, 99% des entreprises sont des PME qui emploient plus de 60% de salariés, participent à 53% dans la constitution de la valeur ajoutée et à plus de 45% du chiffre d'affaires. (Boukrif, 2011) indique que ce n'est qu'à partir des années 1980 que l'on assiste en Algérie à un regain d'intérêt pour les PME présentés dès lors comme l'axe et le pilier du développement. Les raisons qui expliquent cet intérêt tiennent d'abord à leur expansion et à leur poids dans les économies de service, aux processus de reconfigurations des systèmes productifs suite aux crises successives des grandes organisations (crise du modèle de développement algérien). (Mouhoubi, 1998) note que l'industrialisation en Algérie, telle que conçue et menée n'a pas favorisé l'éclosion d'un tissu industriel. Par conséquent, elle est demeurée inachevée. Il aurait, en effet entraîné le développement de la sous-traitance grâce aux PME. Aussi, notre article s'inscrit dans ce cadre.

C'est donc une question centrale qui va structurer notre papier : **Quels sont les leviers fondamentaux à mettre en œuvre pour promouvoir les PME en Algérie ?**

Notre hypothèse principale est la suivante : **Afin de promouvoir les PME en Algérie, il est impératif de mettre en œuvre plusieurs leviers fondamentaux, entre autres :**

- **L'entrepreneuriat : levier d'action pour une émergence des PME en Algérie.** A cet effet, (Lamiri, 2013) souligne que les scientifiques sont formels sur un aspect: une variable clé du développement réside dans la qualité et la quantité des entrepreneurs au sein d'un pays. C'est par exemple, la thèse centrale de l'économiste britannique Lewis, prix Nobel d'économie. C'est aussi la position clé d'un des économistes les plus illustres du siècle dernier: l'austro- américain Joseph Schumpeter.

Réflexion sur une perspective de développement des petites et moyennes entreprises (PME) en Algérie (PP. 399-418)

- **La contribution des ressources humaines comme levier de pilotage des PME en Algérie :** Le facteur humain demeure incontestablement le plus dynamique, et que par voie de conséquence, sa mise en valeur est des plus bénéfiques, aussi bien pour le travailleur que pour l'entreprise. Aussi et dans ce cadre ; la fonction ressources humaines représente la mobilisation des compétences utiles à l'accomplissement des tâches nécessaires à la production que ce soit pour une grande entreprise ou une PME.
- **Un partenariat efficient entre l'université et l'entreprise : un enjeu majeur pour le développement des PME en Algérie :** Le partenariat université-entreprise revêt une importance particulière dans les secteurs de l'enseignement et de la recherche. Etant donné qu'il y a une dynamique d'échanges mutuellement profitable entre les deux univers. Ce phénomène du partenariat université-entreprise tend à prendre place dans le paysage universitaire mondial (Monimo, Sedkaoui, 2014). Pour (Daoud, 2003) aujourd'hui, les relations université- industrie, quels que soient leurs niveaux de développement et leurs formes institutionnelles, s'inscrivent dans le contexte de la mondialisation, de l'interdépendance économique et de la pression grandissante de l'approche libérale. Ceci fait que ces partenariats sont censés rendre l'enseignement et la recherche universitaires plus judicieux et d'un niveau plus opératoire
- **L'économie fondée sur la connaissance : vecteur d'un développement des PME en Algérie :** L'économie a enregistré plusieurs avancées entre autres : l'économie du savoir qui énonce que la connaissance scientifique tient aujourd'hui, un rôle équivalent à celui d'un facteur de production à cette différence notable qu'il n'est pas inné mais construit. Si la PME ne développe pas une fonction de recherche et développement de type classique, trop coûteuse, elle ne doit pas négliger pour autant la recherche et l'innovation. Aussi, la PME peut mobiliser la masse de connaissances scientifiques et techniques qui se trouve diffusées dans son environnement. (Kheladi, 2012) souligne que la PME peut s'adresser, sur des questions précises au système de recherche et développement du cluster (université, laboratoires indépendants...)
- **Le financement des PME : instrument pour une dynamique économique en Algérie :** Les PME ont beaucoup mieux réussi que les grandes entreprises à gérer leur force de travail sur le plan quantitatif, elles parviennent à mieux ajuster les salaires et les effectifs et, surtout à mieux moduler l'emploi en fonction des variations de la demande. Aussi, le financement des PME s'avère d'une importance cruciale en matière de crédits pour le développement des investissements opérés par les entreprises en question. Le système bancaire et financier joue un rôle prépondérant en ce sens.
- **Les effets induits par la bonne gouvernance dans la promotion des PME en Algérie :** Actuellement, la notion de bonne gouvernance constitue une référence pour expliquer la qualité du développement et de la croissance. Elle est inscrite comme objectif dans la majorité des documents de politique générale ou de plans de développement en Occident. Sa qualité est retenue comme l'un des facteurs qui détermine la réussite d'une économie. La bonne gouvernance est considérée aujourd'hui, comme la référence en matière de gestion d'un pays. La nature de la gouvernance et la qualité des institutions influent sur le climat des affaires.

L'objectif principal de notre article :

Notre article a pour objectif central : Mettre en exergue les leviers fondamentaux à mettre en œuvre en Algérie et ce, pour un développement des PME.

Méthodologie :

En vue de vérifier nos hypothèses, nous avons eu recours à la technique documentaire qui nous a permis d'exploiter différents ouvrages pour faciliter notre recherche ayant trait à notre thème. La recherche bibliographique va nous permettre dans le cadre de notre article d'alimenter notre problématique et notre hypothèse de travail. Nous tenterons en fait, dans notre partie méthodologique de développer certains apports personnels quant à la concrétisation effective du développement des PME en Algérie, tout en contribuant à l'amélioration et à l'approfondissement des connaissances à travers de nouveaux éclairages ayant trait à notre thème en question.

Réflexion sur une perspective de développement des petites et moyennes entreprises (PME) en Algérie (PP. 399-418)

Notre article est structuré en plusieurs axes fondamentaux mis en relief ci-dessous.

1. LA PETITE ET MOYENNE ENTREPRISE (PME) : UNE REVUE DE LA LITTERATURE

Plusieurs points sont mis en relief dans ce cadre

1.1- QUELQUES CARACTERISTIQUES SUR LES PME

(Khelladi ,2012) souligne que la PME suscite l'intérêt des pouvoirs publics en Occident, en ce sens :

- Le Japon a créé dès 1948 le MTI (ministère de l'industrie et du commerce extérieur) pour permettre aux PME de participer aux échanges internationaux ;
- Les USA ont voté en 1953, le small Business Act qui définit la PME comme une entreprise possédée et dirigée de manière indépendante et qui n'est pas dominante dans son secteur d'activité ;
- En France, dès 1959 une loi précise la place de la PME dans l'économie. Elle y est caractérisée par le rôle du dirigeant qui est à la fois entrepreneur, manager, et organisateur ;
- En Allemagne, la puissance industrielle s'est construite de façon traditionnelle autour de la PME qu'on désigne sous le terme « mittelstand » qui signifie littéralement la classe moyenne ;
- L'Italie a de tout temps accordé une large place aux PME notamment dans les sites industriels spécialisés.

1.2- DEFINITION DE LA PME DANS QUELQUES PAYS

Il existe une multitude de définitions, la plupart d'entre elles privilégient des approches par des statistiques : nombre d'emplois, capital, chiffres d'affaires...

1.2.1- POUR LES USA :

La PME emploie moins de 500 travailleurs. La PME est également parfois définie comme celle qui emploie moins de 100 travailleurs. Les Etats et les régions peuvent décider d'autres définitions.

1.2.2- POUR LE CANADA :

La PME est celle qui emploie moins de 50 travailleurs (moins de 100 s'il s'agit d'une entreprise industrielle) et qui réalise moins de 5 millions de chiffre d'affaires.

1.2.3- AU NIVEAU DE L'UNION EUROPEENNE

(Lakhlef, 2010) indique qu'au niveau européen, les seuils ont été également spécifiés pour uniformiser la définition d'une PME au niveau de l'Union.

Tableau n°1 : Moyenne et petite entreprise Union Européenne

Type de PME	Nombre de salariés	Chiffres d'affaires en euros
Moyenne entreprise	inférieur à 250	inférieur ou égal à 50 millions
Petite entreprise	inférieur à 10	inférieur ou égal à 10 millions
Micro-entreprise	inférieur à 5	inférieur ou égal à 2 millions

Source : Lakhlef B (2010) : les outils pour bâtir un business plan. Alger Livres Editions, p16.

De très petites entreprises ou des PME peuvent être innovantes en créant un produit ou un service à partir de travaux de recherche et apporter, quelque chose de nouveau sur le marché, ce sont les start up.

1.2.4- LA LOI 01/18 DU 12/12/2001 PORTANT LOI D'ORIENTATION SUR LA PROMOTION DES PME EN ALGERIE

La loi en question a retenu plusieurs conditions pour qu'une entreprise de production ou de service, quel que soit son statut juridique, soit considéré comme PME : les articles 5,6 et 7 de la loi spécifient les critères permettant de qualifier une entreprise de moyenne, petite et très petite entreprise.

Tableau n°2 : PME en Algérie

Taille d'une PME	Nombre d'employés	Chiffres d'affaires/exercice
Moyenne entreprise	50 à 250	200 millions à 2 milliards/DA

Réflexion sur une perspective de développement des petites et moyennes entreprises (PME) en Algérie (PP. 399-418)

Petite entreprise	10 à 49	Maximum 200 millions/DA
Très petite entreprise	1 à 9	inférieur à 20 millions/DA

Source : Lakhlef B (2010) : les outils pour bâtir un business plan. Alger Livres Editions, p 15.

1.3- L'ENTREPRENEURIAT : LEVIER D'ACTION POUR UNE EMERGENCE DES PME

L'entrepreneuriat a suscité ces vingt dernières années un intérêt croissant dans les milieux politiques que dans les milieux académiques. Une des principales raisons de cet engouement réside notamment dans la redécouverte que l'entrepreneuriat représente une force vitale pour les économies des pays développés dans la mesure où il stimulerait et favoriserait la croissance souligné (Capron, 2009).

1.3.1- BREVE RETROSPECTIVE SUR QUELQUES GRANDES ECOLES DE PENSEE AYANT TRAIT A L'ENTREPRENEURIAT

1.3.1.1- L'ECOLE FRANCAISE : (Janssen et surlemont 2009) indique que les grandes écoles de pensée, notamment (Richard Cantillon, 1860-1734) et (Jean -Baptiste Say, 1767-1832) peuvent être qualifiés de précurseurs pour avoir attribué un rôle économique spécifique à l'entrepreneur dans le processus économique. En effet, ils sont les premiers à s'intéresser tant à l'économie qu'aux entreprises, à leur création, à leur développement et à leur gestion.

1.3.1.2- L'ECOLE ALLEMANDE : (Thunen, 1785-1850) considère que le talent entrepreneurial est une ressource rare et le profit est une forme particulière de paiement, à savoir la récompense du risque encouru par l'entrepreneur et contre lequel celui-ci ne peut s'assurer.

1.3.1.3- L'ECOLE ANGLAISE: L'école économique anglaise des XVIII et XIX siècles, qui fondera la pensée économique classique et néo classique, ne considère pas l'entrepreneur comme une des figures centrales du mécanisme économique. (Adam Smith, 1723-1790) et (John Stuart Mill, 1808-1873) assimilaient la fonction d'entrepreneur à celle de capitaliste. (Alfred Marshall, 1842-1924), le père de la théorie néoclassique, s'est intéressé à l'innovation. Il distingue les hommes d'affaires innovants des autres.

1.3.2- L'ENTREPRENEURIAT DANS LES PAYS DEVELOPPES:

L'entrepreneurship est né dans les universités américaines dans les années soixante, considéré comme un nouveau concept pédagogique et qui consiste à promouvoir sous différentes formes, en particulier dans l'enseignement la démarche à créer sa propre entreprise et surtout créer son propre emploi. L'entrepreneur occupe une place quasi mythique dans le modèle anglo-saxon. De nombreuses universités américaines ont une chaire d'entrepreneuriat, des revues académiques sont exclusivement consacrées au domaine. (Hammouda et Lassassi ,2011) indiquent que pour la plupart des économistes libéraux actuels, l'entrepreneur reste la pierre angulaire de l'innovation, de la croissance des firmes et de la croissance économique.

1.3. 3- LE ROLE DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL (OIT) DANS LE DEVELOPPEMENT DE L'ENTREPRENEURIAT

Pour (Lakhlef, 2014) l'organisation Internationale du travail (OIT) utilise un programme intitulé: Gérer mieux votre entreprise (le programme Germe) qui est actuellement appliqué dans plusieurs pays. Ce programme a pour but d'aider les petites entreprises à se maintenir sur le marché, à se développer, à mieux gérer les différentes fonctions de l'entreprise.

1.4- LES PME JAPONAISES : UN EXEMPLE A MEDITER

(Colovic, 2008) nous informe qu'au lendemain de la deuxième guerre mondiale, l'économie japonaise est caractérisée par une structure duale avec de fortes disparités entre les grandes et les petites entreprises. Les PME sont alors considérées comme une menace pour l'industrialisation du Japon. Aujourd'hui elles en sont une des forces principales et sont perçues comme un moteur de croissance pour les années à venir.

1.4.1- COMMENT LES PME JAPONAISES ONT ELLES REUSSI A SURMONTER LEURS INSUFFISANCES POUR DEVENIR DES ACTEURS RECONNUS DE L'INDUSTRIE ET DE L'ECONOMIE ?

Réflexion sur une perspective de développement des petites et moyennes entreprises (PME) en Algérie (PP. 399-418)

A ce sujet, (Colovic, 2008) souligne que les facteurs qui expliquent la montée en puissance des PME japonaises sont de trois ordres.

1.4.1.1- LA SOUS-TRAITANCE : Dans les années 1980, il est devenu communément admis que les japonais avaient atteint des niveaux de performance extraordinaires grâce aux liens de sous-traitance entre les entreprises et grâce également à la mise en place de techniques de gestion efficaces. Ainsi, grâce à cette position de sous-traitants, les PME deviennent de plus en plus performantes, leur production est de plus en plus moderne et efficace, la qualité de leur travail s'améliore. Les PME sont capables de faire face à des exigences constantes de leurs clients, de plus, elles acquièrent, accumulent et améliorent leurs compétences.

1.4.1.2- L'ESPRIT D'ENTREPRENEURIAT AU JAPON

Le deuxième facteur à l'origine des progrès importants des PME japonaises repose sur leurs caractéristiques propres. La première des caractéristiques est un esprit d'entrepreneuriat très fort qui a permis aux PME japonaises liées à l'esprit entrepreneurial, est l'effort constant pour améliorer les compétences pour toujours se dépasser. En ce sens, au Japon, la production est une fierté pour les entrepreneurs. Ils ont en effet une « véritable culture de la production ». Ces caractéristiques inhérentes aux PME Japonaises et surtout à leurs entrepreneurs à savoir l'esprit entrepreneurial, la volonté de se dépasser, l'implication totale dans l'entreprise et les liens paternalistes entre employeurs et employés, ont constitué un des facteurs de progrès des PME Japonaises (Colovic, 2008).

1.4.1.3- LA CONCENTRATION DANS LES DISTRICTS INDUSTRIELS

Le troisième facteur qui a joué un rôle dans le progrès des PME japonaises est la concentration géographique des PME manufacturières et leur propension à créer des liens entre elles. Les PME ont tendance à s'agglomérer, formant ainsi des concentrations de plusieurs centaines, voire plusieurs milliers d'entreprises. Les concentrations industrielles sont nombreuses et variées et elles contiennent de multiples petites entreprises manufacturières. Au sein des districts industriels, les PME sont en mesure d'avoir des échanges intenses les unes avec les autres car le networking est facilité par la proximité géographique. Les entrepreneurs japonais s'engagent souvent dans des relations de réseau et leurs entreprises entrent dans des activités de coopération les unes avec les autres. Cette coopération peut prendre différentes formes : la recherche et développement (RD), le partage d'équipements ou d'informations... (Colovic, 2008).

2. DONNEES GLOBALES SUR LA PME EN ALGERIE:

Nous tenterons dans ce cadre de mettre en lumière quelques statistiques ayant trait à la PME en Algérie.

2.1- QULQUES CHIFFRES CONCERNANT LA PME EN ALGERIE AU 30/6/2018 :

Tableau n°3 : PME en Algérie

Population totale des PME (tous statuts confondus)		1093170
PME créés au 1 Semestre 2017		31884
Cessations d'activités (PME privées)		21139
PME privées		97728
PME publiques		262
Densité des PME (Nombre de PME pour 1000 habitants)	Tous statuts juridiques confondus / moyenne internationale	26/45
	Personnes morales privées / moyenne internationale	15/45
Emplois (agents)		2690246
Importations (Millions de Dollars américain)		22784
Exportations (Millions de Dollars américain)		19828

Source : Statistiques de la PME / Ministère de l'Industrie et des Mines N°33 / Novembre 2018

Nous constatons à travers le tableau ci-dessus et ce, à la fin du 1er semestre 2018, la population globale des PME s'élève à 1 093 170 entités dont plus de 57% sont constituées de personnes morales, parmi lesquelles on

Réflexion sur une perspective de développement des petites et moyennes entreprises (PME) en Algérie (PP. 399-418)

recense 262 Entreprises Publiques Economiques (EPE). Le reste est composé de personnes physiques (43%), dont 20% de professions libérales et 22% d'activités artisanales.

2.2- POPULATION GLOBALE DES PME A FIN S1/2018 :

Tableau n°4 : Population globale des PME à fin S1/2018

	Types de PME	Nombre de PME	Part (%)
1	PME privées		
	Personnes morales*	628219	57,47
	Personnes physiques**	464689	42,55
	dont Professions libérales	223195	20,42
	dont Activités artisanales	241494	22,09
	S/TOTAL 1	1092908	42,51
2	PME publiques***		
	Personnes morales	262	0,02
	S/Total 2	262	0,02
	Total	1093170	100,00

* Source : CNAS

** Source : CASNOS

*** Source : ECOFIE

Source : Statistiques de la PME / Ministère de l'Industrie et des Mines B N°33 / Novembre 2018

2.3- COMPOSITION DE LA POPULATION GLOBALE DE LA PME AU 30/06/2018 :

A la fin du 1er semestre 2018, la population globale de la PME est composée de 97,7% de Très Petite Entreprise TPE (effectif de moins de 10 salariés), soit 1 068 027 TPE qui demeurent fortement dominante dans le tissu économique, suivie par la Petite Entreprise PE avec 2,00% et la Moyenne Entreprise ME avec 0,30%.

Tableau n°5 : La composition de la population globale de la PME au 30/06/2018

Type des PME	Nombre de PME	%
TPE (effectif de moins de 10 salariés)	1068027	97,7
PE (Effectif entre 10 et 49 salariés)	21863	2
ME (effectif entre 50 et 249 salariés)	3280	0,30
Total	1093170	100

Source : Statistiques de la PME / Ministère de l'Industrie et des Mines B N°33 / Novembre 2018

2.4- QUELQUES CHIFFRES CONCERNANT LES MOUVEMENTS DE PME:

Une régression des PME privées durant le 1er semestre 2018 est de 22,35 % par rapport au 1er semestre 2017, soit 31 884 nouvelles PME créées, ce qui porte le nombre global des PME privées à 1 092 908.

Tableau n°6 : Les mouvements des PME en Algérie

Nature des PME	2017	Mouvements PME du 1 semestre 2018				1 semestre 2018
		Création	Réactivation	Radiation	Croissance	
Personnes morales	609344	17426	4870	3421	18875	628219
Personnes Physiques	464892	14458	3057	17718	-203	464689
Total PME Privées	1074236	31884	7927	21139	18672	1092908

Réflexion sur une perspective de développement des petites et moyennes entreprises (PME) en Algérie (PP. 399-418)

Source : Statistiques de la PME / Ministère de l'Industrie et des Mines B N°33 / Novembre 2018

2.5- CREATION DE PME, REACTIVATION, RADIATION (MORTALITE) :

D'après les statistiques du Ministère de l'industrie et des mines :

2.5.1- LA CREATION DE PME AU 1 SEMESTRE 2018 : Le nombre de PME privées créées durant le 1er semestre 2018 est de 31 884 PME. Les créations d'entreprises enregistrées au niveau de la CNAS à la fin du 1er semestre 2018 s'élèvent à 17 426 nouvelles PME (personnes morales) alors qu'au niveau de la CASNOS, on recense 14 458 nouvelles PME créées (personnes physiques) durant la même période.

2.5.2. REACTIVATION : A la fin du 1er semestre 2018, les réactivations ont touché 4 870 PME privées (personnes morales) déclarées auprès de la CNAS, on recense aussi 3 057 PME privées (personnes physique) déclarées auprès de la CASNOS.

2.5.3- RADIATION : Durant le 1er semestre 2018, 21 139 PME privées étaient radiées, dont 3421 sont des personnes morales et 17718 PME personnes physiques.

2.6- MORTALITE DES PME PRIVEES PAR SECTEUR D'ACTIVITE:

2.6.1- MORTALITE DES PME PRIVEES :

Tableau n°7 : Mortalité des PME privées

Types de PME privées	Personnes Morales	Personnes Physiques	Total
Nombres de cessation d'activité	3421	17718	21139
Parts en %	16,18	83,82	100

Source : Statistiques de la PME / Ministère de l'Industrie et des Mines B N°33 / Novembre 2018

Les PME de type personnes morales ayant été radiées durant le 1er semestre 2018, sont au nombre de 3421. Ce nombre est visiblement en hausse par rapport aux 20 51enregistrées à la fin du 1er semestre 2017 selon le Ministère de l'industrie et des mines. Toujours selon le bulletin d'information statistique de la PME établi par la direction générale de la veille stratégique des études et des systèmes d'information du Ministère de l'industrie et des mines : Entre le 1er semestre 2017 et le 1er semestre 2018, une évolution de la mortalité est observée dans tous les secteurs, hormis le secteur des Hydrocarbures, Energie, Mines et services liés qui marque une stagnation en nombre de PME par rapport au 1er semestre 2017.

2.6.2- MORTALITE DES PME PRIVEES PAR SECTEUR D'ACTIVITE

Tableau n°8 : Mortalité des PME par secteur d'activité

	Secteurs d'activité	S1/2017	S1/2018	Evolution	
		%	%	Nbre	%
1	Agriculture et pêche	23	41	18	78,26
2	Hydrocarbures, Energies, Mines et services liées	8	8	0	0,00
3	BTPH	520	1009	489	94,04
4	Industries manufacturières	221	423	202	91,40
5	Services	1279	1940	661	51,68
6	Total général	2051	3421	1370	66,80

Source : Statistiques de la PME / Ministère de l'Industrie et des Mines B N°33 / Novembre 2018

2.7- FORTE MORTALITE DES PME EN ALGERIE : LES ACTIVITES INDUSTRIELLES EN PERIL

Quelles soient publiques ou privées, force est de constater, que ce sont surtout les PME, notamment les plus petites d'entre elles, qui ont payé le plus lourd tribut à ce mauvais environnement des affaires en raison de leur fragilité patrimoniale, de l'archaïsme de leur gestion et de leur impréparation à la compétition sans

Réflexion sur une perspective de développement des petites et moyennes entreprises (PME) en Algérie (PP. 399-418)

frontière. Autant de facteurs qui ont influé sur la mise en faillite ou le changement d'activité forcé de milliers d'entre elles. En effet, bon nombre de ces sociétés qui ne disposent pas des atouts nécessaires pour faire face aux radicaux changements intervenus ces vingt dernières années en matière de management et de conduite des affaires intégrant désormais des contraintes majeures.(Grim,2012) souligne dans ce cadre :

- la démographie des sociétés algériennes est caractérisée par une très forte mortalité (environ 50.000 PME auraient disparu durant les années 2010 et 2011) ;
- N'ayant pris aucune initiative pour améliorer le climat des affaires et notamment, la pression étouffante de l'informel, qui ont contraint des dizaines de milliers de PME à arrêter leur aventure entrepreneuriale, il ya de fortes chances qu'une bonne partie des entités créées à la faveur des dispositifs étatiques pour les jeunes disparaissent à leurs tours prématurément ;
- En moins de quatre années, l'Algérie a en effet, perdu près de 50.000 PME industrielles pendant que le nombre de sociétés de négoce progressait outrageusement, passant d'environ 12 000 entités en 2003 à près de 40 000 en 2012(Grim, 2012).

2.7.1- QUELQUES CONTRAINTES AYANT TRAIT A LA MORTALITE DES PME EN ALGERIE :

La première de ces contraintes est liée à la baisse de la demande intérieure consécutive à la réduction du pouvoir d'achat des consommateurs et à l'intrusion massive de produits étrangers, parmi lesquels d'importants lots d'articles contrefaits défilant toute concurrence. Parce qu'elles ont investi des segments de marché saturés et de surcroît fortement concurrencés par l'informel et la contrebande, de nombreuses PME ont dû ainsi se résoudre à changer d'activité pour échapper à la faillite. Le drame de ces reconversions consiste malheureusement en la transformation forcée d'activités industrielles utiles au pays, en activités de bazar consistant à importer des produits finis à être revendus en l'état, alors la menace que constitue pour notre déjà bien maigre tissu industriel est cette dérive vers l'import-import.

2.7.2- LA DEFERLANTE DE L'INFORMEL :

(Grim, 2012) met en exergue ce qui suit :

- L'enquête la plus récente (fin 2010) consacrée à l'informel a révélé que ce secteur emploie environ 1,78 millions de personnes, soit presque 22% de la population occupée ;
- l'étude a par ailleurs, mis en relief l'ampleur démesurée prise par l'informel en constatant que 35% des emplois agricoles et 15% de ceux offerts par les autres secteurs ne sont pas déclarés à la sécurité sociale.

3. LA CONTRIBUTION DES RESSOURCES HUMAINES COMME LEVIER DE PILOTAGE DES PME EN ALGERIE:

Le développement des ressources humaines constitue un chantier vital pour l'émergence de la culture stratégique et entrepreneuriale et mettre ainsi l'économie du pays sur le chemin de la croissance. (Rezig ,2006) souligne dans ce sens que le capital humain est un moteur fondamental de la croissance économique. L'investissement dans le capital humain s'est en effet avéré déterminant pour la création de conditions favorables à la promotion d'une croissance économique durable et de l'emploi. La gestion des ressources humaines doit permettre à l'organisation de disposer d'individus compétents et qualifiés au bon poste. Cela s'appuie sur l'identification des besoins, sur des actions de recrutement et sur une politique de formation (Alary, Laloup, Stroussi, 2010). (Peretti ,2015) souligne que parler des ressources humaines; ce n'est pas considérer que les hommes sont des ressources; mais que les hommes ont des ressources. (Lakhlef, 2006) explique que la gestion des ressources humaines est l'un des aspects les plus délaissés par beaucoup d'entreprises algériennes privées. Rares sont les entreprises qui possèdent des procédures de gestion, une nomenclature des emplois ; un plan de carrière, comme base d'une politique de développement des ressources humaines.

3.1- EN QUOI LES PME PEUVENT ETRE DIFFERENTES DANS LE DEVELOPPEMENT ET LA GESTION DU POTENTIEL HUMAIN COMPAREES AUX PRATIQUES EN VIGUEUR DANS LA GRANDE ENTREPRISE ?

(Boucherf, 2011) souligne dans ce cadre que deux courants théoriques dominants influencent sa définition et, partant le modèle analytique qu'il convient d'adopter. Le premier courant prône la PME-objet en mettant en

Réflexion sur une perspective de développement des petites et moyennes entreprises (PME) en Algérie (PP. 399-418)

évidence son caractère spécifique (Julien, 1997, Marchesnay, 1982) pour laquelle tout s'organise autour du critère de la taille, perçu en tant que facteur structurant. Sur la base de ce critère, il se dessine une tendance à ne voir apparaître la fonction GRH qu'à partir d'un certain seuil. Le deuxième courant théorique conçoit en effet, la PME comme un champ de recherche basée essentiellement sur le critère de diversité : le monde de la PME serait ainsi diversifié et affecté par nombre de facteurs de contingence qui prescrivent des modes d'organisation et de fonctionnement à géométrie variable du fait même des éléments d'influence qui naissent conformément aux caractéristiques particulières du contexte. Toutefois, comme l'indique (Boucherf, 2011) il existe un point de convergence issu de l'intervention de deux éléments d'identification : d'une part, le caractère particulier de la gestion au sein de la PME ; d'autre part la centralisation de la décision comme suite logique du rôle prépondérant du propriétaire-dirigeant. (Edelman, Brush et Manolova, 2002) mettent en évidence que la jeune entreprise doit compter sur des ressources accessibles afin de combler, notamment et en partie, ses capacités financières réduites qui pourraient limiter les investissements à réaliser dans sa structure et ses activités. Ces diverses ressources peuvent être apportés par le capital humain (les employés) qui par leur capacités, compétences et connaissances peuvent faciliter certaines démarches de l'entreprise ou permettre la suggestion d'idées pouvant contribuer aux développement de nouveaux produits et aussi de nouveaux marchés. La mission principale de la gestion des ressources humaines, est de disposer d'un potentiel humain, qui soit impliqué dans la performance et l'efficacité de l'organisation mettent en relief (Khiat, Semaoune, Bekheda, 2017).

3.2- LES COMPETENCES : LEVIER SOCIAL DE PERFORMANCES ET D'INNOVATIONS DES PME EN ALGERIE

Les compétences sont au cœur de la gestion des ressources humaines. Pour qu'elles puissent devenir un véritable levier de performance et d'innovations, l'entreprise algérienne doit non seulement en dresser l'inventaire ; mais elle doit surtout faire en sorte d'anticiper les mutations à venir pour s'adapter à toute forme de changement. Plusieurs auteurs mettent en évidence l'importance des compétences qui sont au cœur de la gestion des ressources humaines (Darbellet, Izard, Scaramuzza, 2011) (Berraud ; Kittel ; Moule, 2004) (Abedou, 2014) (Delcroix, Tisserand, 2013).

3.3- POUR UNE PME COMPETITIVE ET PERFORMANTE EN ALGERIE :

La contribution de la gestion des ressources humaines à la compétitivité de l'entreprise est une problématique de recherche explorée de manière récurrente dans le champ des sciences économiques.

(Ferrary, 2010)(Lamiri, 1993)(Mihoubi, 1998)(Lamiri, 2003)(Lamiri, 2013)(Deborah, Bonneville, Marembert, 2016). Le développement des ressources humaines en Algérie constitue un chantier vital pour inculquer la culture du management stratégique dans les entreprises. Différentes approches analysent cette relation en Algérie (Semaoune, Brahami et al, 2015) (Khiat, El Moghrebi, 2017) (Borsali-Tchouar, Khiat, 2017), (Benachenhou, Khiat, 2017) d'où la nécessité d'une relation étroite entre l'université et l'entreprise (Bendiabdellah, Mekammcha, Soufi, 1996).

3.4- QUELQUES CONDITIONS POUR UNE COMPETITIVITE DES PME ALGERIENNES :

La compétitivité des PME et leurs capacités à pénétrer le marché mondial sont subordonnées à la réalisation d'un certain nombre de conditions. Dans ce cadre, (Kheladi, 2012) met en exergue ce qui suit.

3.4.1- Le CLUSTERING : SOURCE DE COMPETITIVITE DES PME

Le cluster est un regroupement d'entreprises interconnectées travaillant dans un même domaine. Aussi, la PME améliore ses chances de survie en vivant en groupe qu'en restant isolée

3.4.2- LA MISE EN PLACE DES RESEAUX :

La taille et les moyens de la PME sont trop limités pour qu'elle puisse tout voir, tout savoir et tout faire par elle-même. Aussi, la PME algérienne ne pourra être pleinement performante que lorsqu'elle aura des correspondants pour avoir des informations sur l'évolution des marchés, l'état de la concurrence, les localisations qui offrent les meilleures opportunités....Exemple : un réseau de PME peut produire un bien qu'aucune PME ne peut produire seule : ordinateur, automobile... chacun ne produisant qu'une seule pièce et une dernière se charge de rassembler les pièces de faire le montage.

Réflexion sur une perspective de développement des petites et moyennes entreprises (PME) en Algérie (PP. 399-418)

4- UN PARTENARIAT EFFICIENT ENTRE L'UNIVERSITE ET L'ENTREPRISE : UN ENJEU MAJEUR POUR UN DEVELOPPEMENT DES PME EN ALGERIE :

(Lamiri, 2013) met en exergue que les deux facteurs clés de succès de réussite des entreprises et des nations demeurent l'intelligence humaine et l'information. (Rouadjia, 2018) souligne que l'université et l'entreprise algérienne se méconnaissent et s'ignorent au prétexte infondé qu'elles se suffisent elles-mêmes ; qu'elles n'ont nullement besoin l'une de l'autre. Cette attitude est négative et s'inscrit en faux contre la logique de l'échange mutuellement bénéfique et de la complémentarité que postulent les lois qui régissent l'économie de marché. Le partenariat fait partie des nouvelles formes de coopération entre les organismes. Il désigne des ententes généralement contractuelles entre les entreprises ou les organismes pour réaliser des projets communs alors que les parties prenantes conservent leur identité propre et leur autonomie. Pour prétendre disposer d'un secteur économique diversifié et compétitif, il faut ériger un système universitaire de classe mondiale (Lamiri, 2013).

4.1- LA FORMATION ENTREPRENEURIALE AU SEIN DE L'UNIVERSITE ALGERIENNE : VECTEUR POUR UNE EMERGENCE DES PME EN ALGERIE

L'entrepreneuriat peut faire l'objet d'un enseignement académique. La formation supérieure est une responsabilité partagée entre l'université, les collectivités locales et les entreprises. Cette dynamique est la condition nécessaire à la création des pôles d'excellence et de compétitivité. C'est l'élément essentiel et le socle indispensable à un développement économique durable dans un environnement concurrentiel. Une étude de l'INSEE en 2010, démontre que pour exercer le métier d'entrepreneur, de créateur d'entreprise, il y a certes des préalables : le profil aide, les qualités du créateur, mais la formation, les qualifications, l'accompagnement sont déterminantes dans la survie et la pérennité de l'entreprise (Lakhlef, 2014).

4.2- LE CONCEPT DE L'UNIVERSITE ENTREPRENEURIALE : UN MODELE POSSIBLE EN ALGERIE

(Zeroki, Grari, 2017) soulignent que l'entrepreneuriat est un élément clé du développement économique, il est un moteur de croissance et un contributeur décisif pour la création d'emplois et la lutte contre le chômage. L'entrepreneuriat est considéré comme une science à part entière. (Zeroki, Grari, 2017) mettent également en relief que pour être entrepreneurial, une université, doit avoir une culture d'organisation propice à l'esprit d'entreprise, et en particulier accepter volontiers la prise de risque. L'université qui portera le caractère entrepreneurial contribue au développement économique dans le cadre de sa troisième mission après l'enseignement et la recherche. Une économie qui investit beaucoup dans la recherche a plus de chance d'obtenir une forte croissance économique que celle qui y investit fort peu (Biales, Leurion, Rivaud, 2007).

4. 3- UN DEPARTEMENT SPECIALISE DANS LE DOMAINE DE L'ENTREPRENEURIAT AU SEIN DE L'UNIVERSITE ALGERIENNE : CONTRIBUTION POUR L'ESSOR DES PME EN ALGERIE

Un département consacré essentiellement à l'entrepreneuriat est primordial à notre sens au sein de l'université algérienne.

4.3.1- LES CONSEILS PEDAGOGIQUES ET SCIENTIFIQUES

Il y a lieu dans ce cadre de faire participer les managers d'entreprises dans les conseils scientifiques et pédagogiques pour une relation efficiente université-entreprise. Pour Ancrer correctement la formation pour l'emploi, il est urgent de lancer des enquêtes approfondies sur le fonctionnement du marché du travail. Les pouvoirs publics doivent mettre sur pied des passerelles entre le système de formation et le monde de l'entreprise de sorte à mieux intégrer les préoccupations des entreprises et orienter les politiques de formation en général vers les besoins spécifiques des entreprises. (Bendiabdellah, Mekammcha, Soufi, 1996) mettent en évidence que la formation universitaire révèle l'absence de la dimension pratique indispensable à la préparation de l'entrée dans la vie professionnelle.

4.4- LA FORMATION AU SEIN DE L'ENTREPRISE : UN OUTIL POUR RENFORCER LA PME ALGERIENNE

(Lakhlef, 2014) indique que les faillites des PME sont liés à des facteurs internes ayant pour cause principale la mauvaise gestion due à un manque de formation des dirigeants des PME. Une enquête auprès des dirigeants des PME de l'OCDE montre que la qualité de la formation en gestion des patrons des PME fait réduire le taux

Réflexion sur une perspective de développement des petites et moyennes entreprises (PME) en Algérie (PP. 399-418)

d'échec et de faillite de plus de 50%. Le taux d'échec est plus élevé au niveau des très petites entreprises par rapport aux PME de moyenne et grande taille. 35% chez les TPE et uniquement 16% dans les PME à plus de 100 salariés. L'écart dans le niveau de formation des chefs d'entreprises est la principale explication ((Lakhlef, 2014). L'enquête montre ainsi qu'il existe une corrélation positive entre la formation et les performances enregistrées par les PME Européennes.

5- L'ECONOMIE FONDEE SUR LA CONNAISSANCE: VECTEUR D'UN DEVELOPPEMENT DES PME EN ALGERIE

(Lamiri, 2013) souligne que l'économie de la connaissance comprend des pans entiers des activités d'un pays: la formation de longue durée et de recyclage, les technologies de l'information et de la communication, la recherche et développement, l'innovation, la communication, les industries de l'expertise et du conseil etc. Les entreprises sont appelées à investir davantage dans l'acquisition du savoir technologique et la recherche appliquée, en ayant recours aux capacités existantes dans les centres de recherche et les universités. (Berass-Brahmi, 2012) explique que depuis la fin du XX siècle, notre société subit de profonds bouleversements dus à l'avènement de l'ère de l'information. Les entreprises sont aujourd'hui conscientes que leur avenir est tributaire des connaissances et savoir faire des acteurs de leurs organisations. Les connaissances (compétences) de l'entreprise sont un ensemble de richesse constituant un capital qui peut procurer un avantage compétitif pour l'entreprise. (Le Bas, 2004) indique que dans les économies contemporaines, les connaissances et leurs applications constituent la ressource déterminante, la racine même de croissance économique et de la compétitivité. (Khelassi, 2010) note que les facteurs clés de succès, les opportunités et les menaces ne seront plus les mêmes. Les pouvoirs publics sont appelés, en tant que puissance publique, à jouer un rôle incitatif dans la promotion et le soutien du développement des relations entreprises-recherche.

5.1- LES PRATIQUES DE L'ECONOMIE DE LA CONNAISSANCE AU NIVEAU DE L'ENTREPRISE

Les sources des indices de l'économie de la connaissance au Maghreb :

5.1.1- LES INDICES DE L'ECONOMIE DE LA CONNAISSANCE AU MAGHREB

Tableau n°9 : les indices de l'économie de la connaissance au Maghreb

Indices	Algérie	Tunisie	Maroc	Mauritanie
Régime d'incitation	2,18	4,04	3,12	3,64
Innovation	3,59	4,65	3,75	2,24
Education	3,66	4,08	1,95	0,89
Information (TIC)	3,46	4,48	4,37	2,68

Source : Djeflat A (2014) : L'intégration économique Maghrébine : destin obligé ; Ouvrage collectif sous la direction de A. Mebtoul et Camille Sari. Editions Anwar El Maarifa, p.435.

Les chiffres montrent que les investissements en R-D (recherche et développement) par rapport au PIB ont fait des progrès notables dans la sous-région et notamment en Tunisie, au Maroc, et en Algérie où les 1% sont atteints. La méconnaissance de l'importance de l'immatériel de l'entreprise constitue à la fois un handicap, mais également un gisement de création d'emplois inexploité.

5.1.2- L'INVESTISSEMENT IMMATERIEL DANS LES PME ALGERIENNES

Dans ce cadre, (Djeflat, 2014) indique qu'une enquête auprès d'un échantillon de PME en Algérie montre que près de la moitié (44%) n'ont aucun investissement dans l'immatériel. La plupart des entreprises et notamment les PME ne disposant pas de services de recherche et développement (R-D). (Djeflat 2014) met en évidence également les constats suivants en Algérie :

- La relation entre la PME et l'université a de tout temps été difficile et est loin d'être étroite et soutenue ;
- La PME manifeste une inertie en matière d'innovation et de RD ;
- Les managers des PME ne perçoivent pas toujours l'importance de l'innovation en tant que facteur de compétitivité, d'où le manque d'intérêt pour un rapprochement avec l'université et les centres de recherche.

Réflexion sur une perspective de développement des petites et moyennes entreprises (PME) en Algérie (PP. 399-418)

Selon (Djefflat, 2014) les PME Françaises consacrent entre 3% et 4% de leur chiffre d'affaires à la dépense en R-D et participent entre 10% 20% au PIB., la Finlande (58%), la Suède (37%), les USA (30%) ; l'Allemagne (30%) et le Japon (22%).

5.2- LA RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT : FACTEUR DETERMINANT POUR L'AMELIORATION DE LA COMPETITIVITE DES PME ET L'ACCES AUX NOUVEAUX CRENEAUX

(Bensalhi ,2012) indique que la recherche et développement est le processus rationnel qui assure le passage de la connaissance à la réalisation technique. L'aboutissement du processus de recherche et développement modifie profondément l'orientation de l'entreprise, sa position dans un environnement concurrentiel, c'est-à-dire sa stratégie. Selon les chiffres publiés par les institutions comme l'OCDE, le FMI, la banque mondiale, le total des investissements consacrés en matière de recherche et développement dans le monde se situe pour 2012 autour de 1402 milliards de dollars : les USA se prévalent de la première place avec 436 milliards de dollars, dont 280 milliards de dollars injectés par le secteur privé. La chine a réussi à se placer à la deuxième place, avec 199 milliards de dollars. Plusieurs auteurs mettent en lumière l'importance de la recherche et développement (FontanelMet, Issolah, 2005) (Boudjemaa, 2008). (Khelladi, 2012) met en évidence que les économistes tiennent pour acquis que l'innovation et par conséquent la connaissance scientifique et technologique, est le moteur de la croissance et de la compétitivité. Certains des plus grands succès des Etats-Unis d'internet à la biotechnologie moderne sont issus de recherches financées par l'Etat, en général dans les universités publiques ou à but non lucratif note également (Stiglitz ,2010). L'apport de la communauté des chercheurs se mesure par le nombre de publications par chercheur, pour l'Algérie, il est de l'ordre de 0,33 toutes disciplines confondues.(Beddi, Boumedienne, 2018) soulignent dans ce cadre, si l'on rapporte l'effectif des chercheurs au nombre de personnes actives, la France, 8,5 chercheurs pour mille actifs, se place derrière le Japon (10,0%) et les USA (9,1%). En Algérie, il atteint les 1,2%. Notre pays demeure ainsi en deçà de la moyenne universelle en la matière, qui est de 1080 chercheurs par million d'habitants.

5.3- L'INNOVATION DURABLE (ID) ET LA PME :

(St Pierre, et Trépanier, 2017) soulignent que l'innovation durable est présentée comme un des moyens permettant de passer à un modèle de gestion qui intègre la durabilité, soit les dimensions environnementales, sociale et économique du développement durable. Or cette démarche semble poser un problème aux dirigeants de PME dans la mesure où leurs stratégies et processus sont traditionnellement orientés vers la prise en compte des perspectives des acteurs valorisant les retombées économiques. Dans ce cadre, (St Pierre, et Trépanier, 2017) nous informons que des chercheurs vont s'intéresser aux PME qui s'engagent sur la voie des ID ou dans le marché des produits durables. Les travaux de ces derniers révèlent que la PME présente des caractéristiques particulières du moins différentes de celles des grandes entreprises qui facilitent le développement des ID. Dans une étude menée auprès de 26 PME que leur flexibilité organisationnelle, leur proximité avec les acteurs de leur milieu et l'orientation vers le développement durable de leur dirigeant sont déterminantes dans la réalisation d'ID.

6. LE FINANCEMENT DES PME : LEVIER POUR UNE DYNAMIQUE ECONOMIQUE EN ALGERIE

(Mihoubi, 1998) souligne qu'une économie moderne, puissante, performante et compétitive ne peut exister sans un système bancaire et financier moderne, puissant, performant et ouvert. L'une ne va pas sans l'autre. Les pays développés nous offrent le meilleur exemple de cette parfaite osmose. Le financement des PME s'avère d'une importance cruciale en matière de crédits pour le développement des investissements opérés par les entreprises en question. C'est l'entreprise qui fait la puissance d'une nation. Il faut donc que l'entreprise soit au cœur de la nation. (Karyotis, Nekhili, 2008) indiquent qu'en l'absence d'un autofinancement suffisant, une entreprise, pour investir, doit recourir soit au marché de capitaux, soit aux intermédiaires financiers.

6.1- CONTRAINTES LIEES AU FINANCEMENT BANCAIRE :

En Algérie, le financement des entreprises se fait quasiment par le biais des crédits bancaires, ce qui constitue un frein pour la prise en charge de tous les projets. Le crédit bancaire ayant des limites qui sont fixées à travers entre autres, les ratios de solvabilité, de liquidité et de division des risques, il est clair que les banques algériennes ne pourront supporter seules le financement de l'économie.

Réflexion sur une perspective de développement des petites et moyennes entreprises (PME) en Algérie (PP. 399-418)

6.1.1- UNE BANQUE DEDIEE AUX PME DANS CHAQUE WILAYA : PANACEE POUR UNE EMERGENCE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES EN ALGERIE

Une banque dédiée aux PME dans chaque wilaya est un objectif appréciable afin de financer les PME. Avec le crédit bancaire et les fonds propres comme quasiment seuls instruments de financement disponibles, les PME nationales n'ont pas vraiment le choix, même si depuis ces dernières années de nouveaux outils de financement comme le leasing sont venus apporter une petite bouffée d'oxygène, visiblement pas assez suffisante. Pendant longtemps, l'idée d'une banque dédiée aux PME, perçue comme la panacée a été avancée sans pour autant voir le jour. Mais le fait qu'il n'y ait pas de banque spécialisée dans la PME ne signifie pas que les banquiers doivent être limités dans leur soutien aux entreprises uniquement au financement (Grim, 2012).

6.2- LES BANQUES COMME UNIQUE MOYEN DE FINANCEMENT :

6.2.1- TABLEAU AYANT TRAIT AU MARCHE DU CREDIT BANCAIRE EN 2013 (MONTANTS EXPRIMES EN Dollars)

Tableau n°10 : Marché du crédit bancaire en 2013 (En dollars)

	Nombre d'agences	Ressources collectées	Montants des crédits	CMLT	Crédits au secteur Public	Crédits au secteur privé
Banques Publiques	1094	86,6	57,1	42	36	21,5
Banques Étrangères	315	13,4	8,9	3		8,5
Total	1409	100	66	45	36	30

Source : Benachenhou A (2015) : L'Algérie. Sortir de la crise. Editions Ed Diwan ; p 226

- En 2013, le secteur bancaire compte 1409 agences ; soit un guichet pour 25600 habitants contre 1 pour 7437 habitants en Tunisie.
- Le réseau des banques publiques comprend 1094 agences : 78%.
- Les banques étrangères disposent de 315 agences : 22%.
- Les crédits distribués par les banques publiques (57,1 milliards de dollars) se décomposent en crédits à court terme (12 milliards de dollars), crédits à moyen terme (13 milliards de dollars) et crédits à long terme (32 milliards de dollars pour le financement de projets d'investissement notamment, mais pas uniquement dans les secteurs de l'énergie et de l'eau).

(Benachenhou, 2015) estime que les banques publiques assurent la totalité du financement long du secteur public ; soit environ 31,2 milliards de dollars. Elles ont un encours de crédit sur le secteur privé d'environ 21 milliards de dollars et restent la principale source de crédit au secteur privé. La réforme du système bancaire national est étroitement liée à la transformation de l'environnement dans lequel il évolue et plus particulièrement au redéploiement de l'administration économique de l'Etat qui doit se réformer pour accompagner la transition vers l'économie de marché et soutenir l'entreprise dans la production de richesses souligne (Grim, 2012).

6.3- NECESSITE D'UN MARCHE FINANCIER PERFORMANT EN ALGERIE POUR LE FINANCEMENT DES ENTREPRISES ENTRE AUTRES LES PME :

(Monnier, Mahier-Lefrancois, 2016) indiquent que les marchés financiers ont comme mission principale de participer au financement de l'économie, c'est-à-dire d'organiser la rencontre entre les agents à besoin de financement (investissement des entreprises, financement de la dette de l'Etat) et ceux à capacité de financement (habituellement les ménages). Le marché est un lieu d'échange sur lequel l'épargnant doit pouvoir être assuré de retrouver la liquidité de ses avoirs en cas de nécessité en vendant ses valeurs mobilières. (Goyeau, Tarazi, 2018) mettent en relief qu'on dénombre cinq fonctions principales des marchés financiers : mobiliser l'épargne, fournir la liquidité, fournir de l'information, faciliter la restructuration des entreprises,

Réflexion sur une perspective de développement des petites et moyennes entreprises (PME) en Algérie (PP. 399-418)

contrôler les entreprises émettrices. Pour (Lasary, 2014) dans une économie d'endettement, le marché financier est peu développé, dès lors une faible part des besoins des entreprises est financée par émission de titres financiers. Une économie d'endettement est une économie dans laquelle prédomine le financement par crédit bancaire. En Algérie, les entreprises sont essentiellement financées par les banques au moyen de crédits, il s'agit d'une économie d'endettement. Les marchés financiers qui fonctionnent bien sont un facteur clé dans la production d'une croissance économique élevée, alors que les marchés inefficaces sont une des raisons pour lesquelles de nombreux pays dans le monde restent pauvres. Les activités sur les marchés financiers ont également des effets directs sur la richesse individuelle, et le comportement des entreprises et des consommateurs, et sur les fluctuations économiques. (Mishkin, Bordes, Haut cœur, Labarthe, 2007) (Burlaud, Thauvron, Varch, 2007) (Carroué, 2015).

6.4- QUELQUES TEXTES REGLEMENTAIRES EN ALGERIE :

- Le décret législatif n°93-10 du 23 mai relatif à la bourse des valeurs mobilières a été modifié et complété par l'ordonnance n°96-10 du 10 janvier 1996 et la loi n° 03-04 du 17 février 2003.

-La loi n°04-21 du 29 décembre 2004 portant loi de finances pour 2005 dans son article 58 stipule ; il est créé un fonds de soutien à l'investissement pour l'emploi, par abréviation « FSIE » à capital variable et faisant appel à l'épargne publique destinée au financement des PME et à des placements en valeurs mobilières.

-Le fonds national d'investissement : L'ordonnance n° 09-01 du 22 juillet 2009 portant loi de finances complémentaire pour 2009 (JO n°44 du 26/07/09) met en lumière : Dans son article 56 : le capital du fonds national d'investissement est fixé à 150 milliards de DA. L'article 76 de l'ordonnance stipule : le conseil des participations de l'Etat (CPE) peut charger le fonds national d'investissement de : créer des filiales, prendre des participations dans des sociétés existantes ou à créer, financer des projets d'investissement et fixer les conditions de ces projets.

Concernant le FNI (Grim, 2012) indique que Les pouvoirs publics ont mis en place le FNI (fonds national d'investissement) doté de 150 milliards de DA qui sera suivi de 48 fonds régionaux, soit un fonds par wilaya. Ce fonds est présenté comme une réponse aux besoins en ressources financières de long terme des entreprises et un complément aux efforts des banques. Dans ce cadre, il financera les projets d'investissement public inscrits au budget de l'Etat, les opérations d'équipement public inscrites au budget de l'Etat, les projets d'investissements économiques et la mise à niveau du secteur public économique. Il pourra aussi être associé dans le cofinancement de projets du secteur public et ou économique, dans la participation au capital, en partenariat avec des entreprises publiques, des investissements étrangers, des investissements étrangers etc. Il est éligible à des prêts à taux réduits et à des avances du trésor public. Le fonds accordera donc beaucoup de place à l'investissement public, mais c'est la place du privé qui suscite des questions, ce fonds vise à financer le secteur public et à encourager les investissements directs étrangers et nationaux, mais on se demande quelle place sera réservée aux PME ?

6.5- RENDRE LE MARCHE FINANCIER EN ALGERIE PLUS ACTIF : INSTRUMENT MANAGERIAL POUR UN FINANCEMENT DES ENTREPRISES

Pour (Grim, 2012) depuis la création du marché de la PME à la bourse d'Alger, ce marché spécifique demeure vierge est réservé aux petites et moyenne entreprises dont le capital est inférieur à 500 millions de dinars. La réglementation n'exige que les PME désireuses de s'introduire en bourse d'ouvrir leur capital social à un niveau minimum de 10% au plus tard le jour de l'introduction. Elles doivent aussi désigner ; pour une période de 5ans, un conseiller accompagnateur dénommé : promoteur en bourse. Ses missions portent sur l'accompagnement des PME dans le cadre du processus d'introduction en bourse et l'assistance de ces dernières en matière de respect de leurs engagements de divulgations des informations, de transparence et de bonne gouvernance. Les opérations boursières en Algérie peinent à décoller et à jouer le rôle qui leur incombe. Une économie de marché, au fur et à mesure que le développement économique s'approfondisse, la place boursière prend de l'ampleur. L'Algérie a besoin d'ériger une place boursière qui finance l'économie productive. Les PME sont les vecteurs de la croissance en termes d'emploi, de valeur ajoutée. La problématique de recherche dans le domaine du marché financier en Algérie a été mise en exergue par

Réflexion sur une perspective de développement des petites et moyennes entreprises (PME) en Algérie (PP. 399-418)

plusieurs auteurs (Mouhoubi, 1988) (Naas ,2003) (Azzouz, Baroudi ,2017) (Imekhalaf, Benbayer, Labaronne ,2017) (Nouia, 2017) (Lamiri, 2013) ((Grim, 2012) (Benachenhou, 2015).

6.5.1.- LES INDICATEURS DE LA BOURSES D'ALGER AU 31/10/2017 :

Tableau n°11 : indicateurs de la bourse d'Alger au 31/10/2017

Capitalisation boursières	42,69 milliards de Dinars
Nombre de sociétés cotées	05
Rendement net des actions cotées	Entre 5,83% et 10.98%
Encours des obligations du trésor public	398,42 milliards de dinars
Evolution de l'indice : Dzair Index	<ul style="list-style-type: none"> ● +26,17% depuis sa création le 03/01/2008. ● - 2,43% du 01/01/2017 au 31/10/2017.
PER (Price-earning ratio)	<ul style="list-style-type: none"> ● Biopharm : 5,06% ● Alliance assurances : 5,64% ● Saidal : 5,77% ● EGH Chaine El Aurassi : 9,31% ● NCA Rouiba : 19,50%
Nombre d'investisseurs en bourse	Plus de 13300 investisseurs

Source : El Watan Economie du 6 novembre 2017.

- La capitalisation boursière demeure faible, le nombre d'entreprises cotées également ;
- La bourse constitue une alternative aux financements bancaires dans la conjoncture actuelle. D'où la nécessité pour la bourse de recourir à ce mode de financement et redynamiser ce marché. Toutefois, le lancement d'un compartiment dédié au financement des petites et moyennes entreprises : PME en 2012 n'a pas changé la situation, ce qui fait qu'aujourd'hui, les entreprises ne se bousculent toujours pas à la bourse. (Grim, 2012) souligne que la bourse d'Alger qui aurait pu conduire les actions de modernisation du management de nos entreprises est malheureusement réduite à l'état végétatif depuis 1999, au moment où ces dernières en avaient le plus besoin.

6.6- LA PLACE FINANCIERE DE PARIS : UN MODELE POSSIBLE POUR LE FINANCEMENT DES PME EN ALGERIE

La société holding NYSE Euronext résulte du rapprochement d'Euronext (Paris, Lisbonne, Amsterdam, Bruxelles, Liffe) et de la bourse de New York (NYSE Group). Elle regroupe différents marchés.

6.6.1- LES VALEURS QUI FORMENT L'EUROLIST

Les valeurs sont ventilées en trois compartiments :

- le compartiment A : regroupe les plus grandes entreprises (plus de 1 milliard d'euros de capitalisation) ;
- le compartiment B : les valeurs moyennes (entre 150 millions et 1 milliard d'euros de capitalisation) ;
- le compartiment C : (sociétés dont la capitalisation est inférieure à 150 millions d'euros).

6.6.2- LE MARCHE LIBRE :

Marché non réglementé, ce qui signifie que les entreprises ne sont pas soumises aux mêmes règles de communication financière que les entreprises cotées sur les marchés réglementés. Par ailleurs, ce marché accueille des entreprises de petite taille pour lesquelles les volumes échangés (faible) ne permettent pas toujours d'effectuer des transactions

6.6.3- ALTERNEXT :

Alternext est un marché accessibles aux entreprises ne remplissant pas les conditions d'accès au marché réglementé mais souhaitant néanmoins lever des capitaux sur les marchés financiers. La création de ce marché

Réflexion sur une perspective de développement des petites et moyennes entreprises (PME) en Algérie (PP. 399-418)

en mai 2005 est une des conséquences de la directive européenne des services en investissement (Monnier, Mahier-Lefrancois, 2016).

6.6.4- LES INDICES BOURSIERS :

En 2011, NYSE Euronext a redéfini sa base d'indices la faisant passer de 11 à 9 indices. La logique est que les indices soient représentatifs des trois types de capitalisation (petite, moyenne et grande) présentes sur le marché.

6.6.4.1. QUELQUES EXEMPLES :

Tableau n°12 : Quelques indices boursiers

Indice	Définition
CAC 40	Base 1000= 31/12/1987, cet indice est représentatif des 40 plus grosses capitalisations de la bourse de Paris choisies parmi les 100 Premières capitalisations du marché parisien. Sa Composition est revue tous les trimestres par un Conseil scientifique composé de représentants de La banque de France, de l'autorité des marchés Financiers, de l'INSEE, d'instituts de conjoncture.
CAC PME	Indice créé par Euronext en février 2014. Les sociétés doivent : employer moins de 5000 salariés ; réaliser un chiffre d'affaires inférieur à 1,5 Milliard d'euros et avoir un bilan de moins De 2milliards d'euros. L'indice comprend entre 20 et 40 valeurs et sa composition est revue chaque trimestre.

Source : Monnier P, Mannier-Lefrancois (2016) : techniques bancaires. Edition Dunod, Paris, pp 272-289.

7- LES EFFETS INDUITS PAR LA BONNE GOUVERNANCE DANS LA PROMOTION DES PME EN ALGERIE :

La gouvernance suscite un intérêt croissant à travers le monde. Cet intérêt ne se limite plus aux cercles universitaires ou économiques et bénéficie désormais d'une audience médiatique croissante : quotidiens et magazines lui concernent régulièrement articles, dossiers, débats. Des auteurs Algériens comme : Benbitour (1998), Mekidèche (2000), Grim (2012) ; Lamiri (2013), Lakhlef (2006), Lakhlef (2014), Benachenhou (2015) se sont penchés sur la thématique.

(Okamba, 2010) indique qu'il existe plusieurs formes de gouvernance : la gouvernance politique, la gouvernance administrative ; la gouvernance économique et financière, la gouvernance des entreprises. L'interaction entre toutes ces composantes de la gouvernance conduit vers la cohésion sociale durable, facteur de développement économique et social soutenable que l'on peut évaluer par le renforcement du sentiment d'appartenance des individus à une collectivité, par leur insertion dans la vie économique et sociale de la cité et par leur degré de participation à la décision collective. (Lamiri, 2013) note qu'en management on affirme que le bon Dieu est le meilleur démocrate parce qu'il a distribué équitablement l'intelligence au sein des peuples. Mais l'organisation et la gouvernance des Etats font toute la différence. Ainsi, lorsque nous avons un Etat organisé, avec des institutions administrées rationnellement par les meilleures compétences, nous sommes en présence d'un dragon économique. Lorsque les institutions de l'Etat sont désarticulées, gérées intuitivement, sans les processus d'intelligence et de cohérence, alors nous sommes en présence d'un Etat inefficace et destructeur au lieu d'être créateur de richesses. Schumpeter, le célèbre économiste a bien compris la relation entre l'efficacité de l'Etat et l'efficacité de la relance économique. (Hirigoyen, Poulain-Rehm, 2017) mettent également en évidence que parvenir à un consensus normatif sur un modèle de gouvernance impliquerait d'obtenir un consensus sur la définition des objectifs organisationnels. Pour (Stevenot, 2006) l'enjeu de la gouvernance existe dans la création de valeur. La gouvernance repose sur trois principes fondamentaux ; la démocratisation des processus, la compétence des agents en charge et la confiance. C'est la concrétisation de ces principes dans un Etat qui peut créer un environnement favorable à d'éventuelles améliorations dans la gestion des organisations et de leurs performances (El Moghrebi, Khat, 2017). Pour (Beddi, boumedienne, 2018) la bonne gouvernance suppose un esprit créateur afin de s'adapter à toutes les réalités, même celles qui se présentent dans les conditions les plus pénibles.

7.1- LA MODERNISATION DE LA GOUVERNANCE DES INSTITUTIONS BANCAIRES ET FINANCIERES : LEVIER D'ACTION POUR DES RELATIONS EFFICIENTES BANQUE-PME EN ALGERIE :

Nous pensons que les banques doivent consentir plus d'efforts pour améliorer quantitativement et

Réflexion sur une perspective de développement des petites et moyennes entreprises (PME) en Algérie (PP. 399-418)

qualitativement le financement de l'économie en veillant au respect du cadre normatif d'intervention et en renforçant la prévention et la supervision dans le cadre de la bonne gouvernance. Les banques sont-elles une des causes de la faible diversification de l'économie et de la qualité médiocre de la croissance ? Certainement mais c'est un phénomène induit car les causes principales sont ailleurs : le rôle dominant de l'Etat dans l'économie qui façonne le comportement des banques publiques en matière de politique du crédit et le faible dynamisme de la demande de crédit du secteur privé pour l'investissement en comparaison de sa demande pour le commerce estime (Benachenhou, 2015). Le marketing relationnel connaît un engouement certain dans les entreprises de services en Occident depuis plusieurs années ; la banque prend aujourd'hui conscience de son importance pour fidéliser ses clients. La gestion de la relation client permet de répondre à toutes les questions posées (Des Garrets, 2005). (Bikourane, Lamarque, Maque, 2005) soulignent que les banques allemandes ont investi massivement dans le capital humain et l'architecture organisationnelle de ces ressources humaines nécessaires à la poursuite d'une stratégie basée avant tout sur de fortes relations banque-entreprise.

7.2- L'ACCOMPAGNEMENT D'UN PORTEUR DE PROJET : INSTRUMENT POUR LA CREATION D'UNE PME

Un initiateur de projet ne peut maîtriser à la fois les conditions techniques d'une activité et les outils de gestion et de direction d'une entreprise. En fait, chaque métier, fonction ou projet exige un savoir, un savoir-faire. Un promoteur ou un manager ne peut sauf des cas exceptionnels, réunir des compétences dans tous les domaines aussi bien sur le plan technique que sur la plan managérial. Il a besoin d'un soutien, de conseils, d'un complément de formation, d'un accompagnement durant tout le processus de création d'une activité et de lancement et de gestion d'une entreprise. Aussi, l'accompagnement d'un porteur de projet est primordial. Dans ce cadre, il existe différentes formes d'accompagnement : Le coaching, les pépinières d'entreprises, les incubateurs...

Conclusion :

Arrivé à la fin de notre article, nous tenterons de mettre en exergue une synthèse des principaux résultats : La PME constitue une source de création de richesses et doit se trouver toujours au centre des préoccupations des décideurs et des politiques économiques de croissance et de développement. Aussi, pour une perspective de développement des PME en Algérie, certains leviers fondamentaux doivent être mis en œuvre. Il est nécessaire de stimuler l'esprit d'entreprise et de réhabiliter l'action d'entreprendre. Pour une dynamique économique capable de faire sortir L'Algérie de la rente pétrolière et permettre une diversification économique, il est impératif ; que les pouvoirs publics mettent en œuvre une politique de développement de la culture entrepreneuriale. Le développement des ressources humaines en Algérie constitue un enjeu majeur. Peut-on développer les PME en Algérie sans des ressources humaines qualifiées et motivées ? Les ressources humaines constituent un levier très important pour une émergence de la PME en Algérie. L'approche relationnelle entre l'université et l'entreprise revêt également une importance particulière dans les secteurs de l'enseignement et de la recherche et ce, pour un développement des PME en Algérie. Pour promouvoir les PME, il y a lieu de mettre en œuvre une économie fondée sur la connaissance (EFC) qui constitue un défi politique et social. Le système bancaire et financier doit être partie prenante à part entière dans les performances globales de l'appareil de production et le développement des PME notamment à travers les financements. Enfin, la bonne gouvernance s'avère indispensable pour promouvoir le développement des PME en Algérie.

Références :

- 1- Alary AM, Lalloup I, Stroussi A. (2010), *Management des organisations*, Alger, Editions Berti, pp :46-55.
- 2- Abedou A. (2014), *La question des compétences dans les entreprises algériennes*, Revue Algérienne du travail N°37/2014 ; Alger, pp: 17-37.
- 3- Azzouz Y, Baroudi N. (2017), *Développement financier et croissance économique*, Revue Mecas, Université de Tlemcen N°14 juin 2017, pp 83-95, On Line : <https://www.asjp.cerist.dz/en/article/174> (visite le : 25.12.2019).
- 4- Benachenhou A. (2015), *L'Algérie : sortir de la crise*, Alger, Editions El Diwan, p : 231
- 5- Bernaoui R. (2016), *Veille et intelligence économique*, Alger, Editions OPU, pp : 52-53.
- 6- Benbitour A. (1998), *L'Algérie au troisième millénaire. Défis et potentialités*, Editions Marinoor, Alger, p : 5
- 6- Bensalhi. M. (2012), *Les dérives de la finance. Le monde en crise*, Editions Casbah, Alger, p : 21

Réflexion sur une perspective de développement des petites et moyennes entreprises (PME) en Algérie (PP. 399-418)

- 7- Boudjema S. *Veille technologique et intelligence économique : Les entreprises algériennes à la traîne*. El Watan économie du 14 au 20/4/2008.
- 8- Bendiabdellah M, Mekamcha M, Soufi M. (1996), *Réflexion sur une perspective des rapports université-entreprise économiques*, Ouvrage collectif. Conférence nationale sur le management de l'entreprise en économie de marché, OPU ; Alger, pp : 427-435.
- 9- Beddi N, Boumedienne M. (2018), *Le secteur public entre l'innovation et le développement public*. Colloque international du 27 au 28 Novembre 2018. Université de Blida 2. Procédant coordonné par le Dr Mouhajibia Nacéra.
- Barraud J, Kittel F, Moule M. (2004), *La fonction ressources humaines. Metiers, compétences et formation*, Editions Dunod ; Paris , pp : 654-672.
- 10- Burlaud A, Thauvron A, & Guy Varch. (2007), *Finance*, Edition Foucher, Paris, pp : 165-166.
- 11- Bicourane S, Lamarque E, Maque I. (2005), *Management de la banque*, Ouvrage commun coordonné par Lamarque E. Article intitulé : la relation banque-entreprise ; état des lieux et perspectives. Pearson Education ; France, pp111-128
- 12- Bouchet K. (2011) , *la gestion des ressources humaines (GRH) dans la PME algérienne*, Ouvrage collectif intitulé : Entrepreneurs Maghrébins : terrains en développement : sous l'égide de PN Denieul et M Madoui. Editions Kharthala, Paris 2011 et IRMC Tunis, pp : 133-148
- 13- Berras-Brahmi D, (2012), *De la GRH à le-GRH*. Ouvrage commun intitulé : Gestion des ressources humaines : les défis RH en Algérie. Coordonné par Assya Khiat. Editions Dar El Adib, Oran, p: 148
- 14- Borsali-Tchouar N, Khiat A. (2017), *L'audit social : instrument managérial de confiance dans les organisations Africaines*, Ouvrage collectif intitulé : la confiance au cœur de la GRH. Coordonné par Khiat A, Kihel M. Editions El Adib, Oran, pp : 45-46
- 15- Benachenou N, Khiat A. (2017), *La confiance managériale dans les organisations*, Ouvrage collectif intitulé : la confiance au cœur de la GRH. Coordonné par Khiat A, Kihel M. Editions El Adib, Oran, pp : 5-6
- 16- Colovic A. (2008), *La grande transformation des PME japonaises*. Revue française de gestion N°182/2008, pp45-59
- 17- Carroué L. (2015), *La planète financière : capital, pouvoirs, espace et territoires*, Editions Armand Collin, Paris, pp :17-19
- 18- Capron H. (2009), *Entrepreneuriat et création d'entreprises*, Editions de boeck. Bruxelles, pp : 13-16
- 19- Djeflat A. (2014), *L'intégration économique Maghrébine : un destin obligé*, Ouvrage collectif sous la direction de Mebtoul A et Camille Sari. Oran (Algérie), Editions Anwar El Maarifa, pp : 408-410
- 20- Deborah P, Bonneville V, Marembert K. (2016), *Relations entreprises-universités. Etat des lieux des partenariats cinq ans après*, IMS-Entreprendre-France, pp : 30-33.
- 21- Daoud S. (2003), *Partenariat université-industrie en Algérie*. Revue d'anthropologie et de sciences sociales. Insaniyat, Alger, pp : 1-7
- 22- Darbelet M, Izard L, Scaramuzza M. (2011), *L'essentiel sur le management*. Berti Editions, Alger, p : 233
- 23- Des Garets V. (2005), *La gestion de la relation client dans la banque*, Ouvrage collectif intitulé : Management de la banque. Coordination Eric Lamarque. Editions Pearson Education. France, p : 133-147
- 24- Delcroix j-L, Tisserand I. (2013), *Le management stratégique, d'abord humain*, Paris, Editions L'Harmattan, p 35
- 25- El Moghrebi S, Khiat A. (2017), *Une bonne gouvernance pour une GRH basée sur la compétence dans la fonction publique*, Ouvrage collectif : La Confiance au cœur de la GRH. Coordonné par le Pr Khiat Assya. Editions El Adib ; Oran, pp : 13-24
- 26- Ferrary M. (2010), *Compétitivité de la firme et management stratégique des ressources humaines*, Revue d'économie industrielle n° 12, 4eme trimestre 2010 , p : 127
- 27- Fontanel M, Fontanel J. (2013), *Entrepreneuriat. PME durables et réseaux sociaux*, Ouvrage collectif sous la direction de Levy-Tadjine T, Su Zhan. Paris ; Editions L'Harmattan, p : 43.
- 28- Grim N. (2009), *Algérie : L'interminable transition*, Casbah Editions ; Alger , p : 53.
- 29- Grim N. (2012), *Entrepreneurs, Pouvoir et société en Algérie*, Casbah Editions, Alger, p : 41
- 30- Goyeau D, Tarazi A. (2018), *A quoi sert la bourse*, Ouvrage dirigé par Plihon D. OPU, Alger, p : 99
- 31- Hirigoyen G, Poulain-Rehm. T. (2017), *Approche comparative des modèles de gouvernance*, Revue Française des sciences de gestion N° 265/2017 ; Paris., pp : 107-116.
- 32- Hamouda N. et Iassassi M. (2009), *Entrepreneurs Maghrébins*, Article : Essai statistique sur le potentiel entrepreneurial en Algérie. Editions IRMC Tunis et Karthala Paris ; pp : 36-55.
- 33- Issolah R. (2005), *Management des systèmes d'information : Enjeux et méthodes d'évaluation*, OPU, Alger, p 5
- 34- Imekhalaf R, Benbayer H, & Labaronne D. (2017), *la gestion de la dette extérieure en Algérie*. Etude analytique sur l'impact de la dette sur la croissance économique. Revue Poindex. N° 7 Université de Mostaganem, pp : 84-100, On Line : <https://www.asjp.cerist.dz/en/article/175> (visite le : 11/12/2019).
- 35- Janssen F et Surlémont B. (2009), *Entreprendre, Une introduction à l'entrepreneuriat*, Ed. boeck, p : 27.
- 36- Khelassi R. (2010), *Le management des ressources humaines*, Alger, Editions Houma, pp : 7-8
- 37- Kheladi M. (2012), *Le développement local*, OPU ; Alger, p : 3
- 38- Khiat A, Benachenhou N, El Moghrebi S, Borsali-Tchouar et al (2017), *La confiance au cœur de la GRH*, Editions El Adib, Oran, p : 158

Réflexion sur une perspective de développement des petites et moyennes entreprises (PME) en Algérie (PP. 399-418)

- 39- Khiat A, Semaoune K, Benziane A, Brahami M. (2015), *Un état de la fonction ressources humaines dans le contexte algérien*, Editions Dar El Adib, Oran, p : 25.
- 40- Khiat A. (2009), *Analyse économique et GRH : audit de la fonction ressource humaines dans les entreprises*, Editions Dar El Adib, Oran, p : 205
- 41- Khiat A, Semaoune K, Benkhedda K. (2017), *Impact d'un système de gestion de carrière sur la compétitivité des entreprises*, Editions El Adib ; Oran, p 61. Khedim A, Benhabib A. (2017), *L'apprentissage organisationnel comme facteur de réussite des alliances stratégiques : cas du groupe Saidal*. Revue Mecas. Université Abou Bekr Belkaid, Tlemcen N°15, 2017, pp 49-58, On Line : <https://www.asjp.cerist.dz/en/article/174> (visite le : 28.12.2019).
- 42- Karyotis C, Nekhili M. (2008), *Stratégies bancaires internationales*, Ouvrage commun sous la direction de Karyotis C et Nekhili M. Editions Economica ; Paris, pp : 13-69
- 43- Monnier P, Mahier le Francois S. (2016) , *Techniques Bancaires*, Editions Dunod, Paris, p : 272.
- 44- Lamiri A. (2013), *La décennie de la dernière chance. Emergence ou déchéance de l'économie algérienne ?*, Alger, Chihab Editions, p : 17.
- 45- Lamiri A. (1993), *Gérer l'entreprise algérienne en économie de marché*, Editions Presses d'Alger ; Alger, p : 105
- 46- Lamiri A. (2003), *Management de l'information, redressement et mise à niveau de l'entreprise*, OPU, Alger, p : 17
- 47- Lakhlef B. (2006), *La bonne gouvernance*, Alger, Editions Dar El Khaldounia, p : 54
- 48- Lakhlef B. (2014), *Créateur d'entreprise. Dirigeant d'entreprise*, Editions Alger Livres, Alger, p : 72
- 49- Lakhlef B. (2010), *Les outils pour bâtir un business plan*, Alger livres Editions, p : 78
- 50- Khelfaoui H. (1997), *Nouveaux modes d'acquisition de savoir, l'entreprise algérienne face au défi de la science*, Les cahiers du CREAD, pp : 20-41
- 51- Le Bas. (2004), *L'économie fondée sur la connaissance, question au projet Européen*, Ed. Economica, pp 35-54.
- 52- Lasary. (2014), *Le marché des capitaux*, Editions Lasary, Alger, pp : 61-82
- 53- Mishkin F, Bordes C, Haut Cœur PC et al (2007), *Monnaie, Banque et marchés financiers*, Editions nouveaux horizon, Paris, pp : 27-62
- 54- Mouhoubi S. (1998), *L'Algérie à l'épreuve des réformes économiques*, Alger, Editions OPU, p : 31
- 55- Mekkideche M. (2000), *L'Algérie entre économie de rente et économie émergente*, Editions Dahlab, Alger, pp 23.
- 56- Mekkideche M. (2008), *L'économie algérienne à la croisée des chemins*, Editions Dahlab, Alger, p : 73.
- 57- Monimo, Sedkaoui (2014), *Relation entreprise-université : facteur clé pour développer l'employabilité et promouvoir l'innovation dans le monde universitaire*, Colloque international sur l'employabilité et l'innovation dans les universités du Maghreb. Faculté économie et sociales de Kenitra (Maroc). 20,21 et 22 novembre 2018.
- 58- Nouioua B. (2017), *Le dinar algérien, Passé et présent*, Editions Casbah, pp : 99-103
- 59- Naas A. (2003), *Le système bancaire Algérien. De la décolonisation à l'économie de marché*, Editions Maisonneuve et Laroche, Paris, pp : 272-283
- 60- Okamba E. (2010), *La gouvernance. Une affaire de société*, Paris, Edition L'Harmattan, pp :31-34
- 61- Peretti. JM. (2015), *Un état des ressources humaines dans le contexte algérien*, Editions Dar El Adib, Préface, p 9
- 62- Rezig A. (2006), *Algérie-Brésil-Corée du Sud : Trois expériences de développement*, Alger ; OPU, pp :127-138.
- 63- Rouadjia A. (2018), *Repenser le partenariat université-entreprise*, El Watan économie, 15 Mars 2018.
- 64- Semaoune K, Brahami M et al (2015), *Un état de la fonction des ressources humaines dans le contexte algérien*, Ouvrage commun, Editions El Adib ; Oran, p : 71
- 65- St Pierre et Trépanier (2017), *Créer et développer une PME dans une économie mondialisée*, Ed. Lebed, Sétif, p 61
- 66- Stiglitz. E.J. (2010), *Le triomphe de la cupidité*, Traduit de l'anglais par Paul Chemla. France ; Editions LLL, p : 382.
- 66- Stevenot AG. (2006), *Conflits entre investissement et dirigeants : Une analyse en termes de gouvernance cognitive*, Revue Française de gestion N°52/2016 ; Paris, pp : 65-87
- 67- Ulrike Maria Knotz (2019), Ambassadeur de la République Fédérale d'Allemagne, quotidien Economie, le mardi 10 décembre 2019.
- 68- Zerrouki W, Grari Y. (2017), *L'université entrepreneuriale en Algérie : Cas des étudiants de Tlemcen*. Revue Mecas. Université de Tlemcen N°14 juin 2017, pp 21-42, On Line : <https://www.asjp.cerist.dz/en/article/174> (visite le : 25.12.2019).